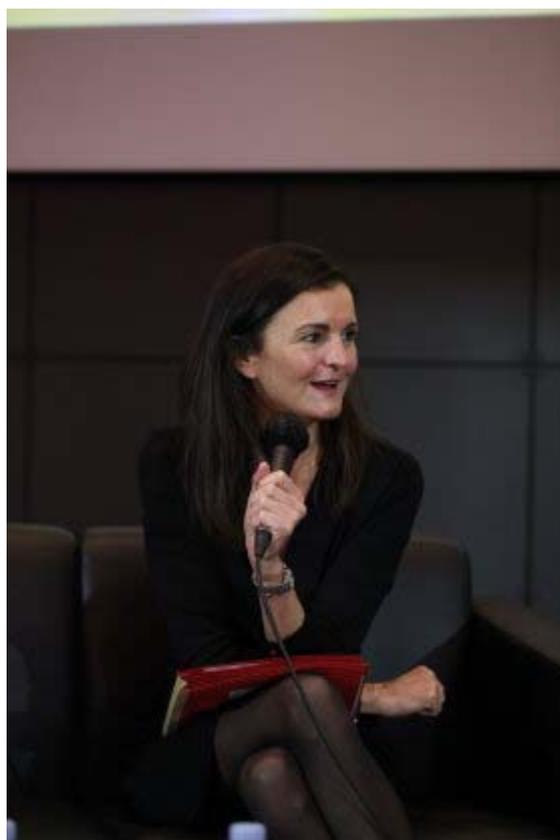


Régulation du supérieur privé : le point d'Anne-Sophie Barthez sur le travail du MESR devant les DGS



Anne-Sophie Barthez, en 2022.

Paris - Article n°306405 - Publié le 15/11/2023 à 18:21 - [Écouter cet article](#)

« Le trou dans la raquette, ce sont les formations strictement professionnalisantes, qui ont pour objectif une insertion professionnelle de qualité à court terme, et qui ont explosé du fait de l'apprentissage », déclare [Anne-Sophie Barthez](#), Dgesip, le 15/11/2023. Elle intervient en clôture d'un séminaire de l'ADGS consacré au thème « Enseignement supérieur privé : concurrence ou complémentarité ? »

« Pour ces formations, le regard de l'État n'intervient qu'au moment où le ministère du travail inscrit ou non cette formation au RNCP. Or, le ministère du travail vérifie l'adéquation aux attentes des employeurs, ce qui est précieux, mais pas — et c'est normal —, le contenu de la formation, l'accompagnement, la pédagogie. Ce qui fait qu'un jeune face à un titre RNCP ne sait pas tout. Nous avons donc décidé de regarder cela, afin de mettre en lumière les formations qui promettent aux jeunes un accompagnement de qualité sur le plan pédagogique. »

Cette réflexion fait suite à un groupe de travail lancé par la Dgesip et l'Igésr fin 2022, sur la régulation du supérieur privé. Si aucun bilan de ce groupe de travail n'a été présenté, la ministre de l'ESR, [Sylvie Retailleau](#), a annoncé la création d'un label de qualité en 2024, lors de sa conférence de rentrée du 06/09/2023.

Trois questions sont sur la table, selon Anne-Sophie Barthez : les critères, l'évaluateur, et les conséquences attachées à l'octroi du label.

« Nous travaillons avec Catherine Malinie, cheffe de département Qualité et reconnaissance des diplômés à la Dgesip, et Marc Foucault, en charge du collège Esri de l'Igésr. Nous voyons tout le monde en bilatéral, et je pense qu'il faudra des réunions avec tout le monde autour de la table pour arriver à une solution commune. Mais je suis optimiste, » indique-t-elle.

« Ce ne sera pas pour la rentrée 2024, nous pouvons essayer de viser la rentrée 2025. »

« Pas d'opposition ou de hiérarchisation entre public et privé »

« Notre point de départ au MESR c'est l'illisibilité de l'offre de formation, et le développement du privé, surtout post-bac. Notre volonté est de pouvoir dire aux jeunes et à leurs familles ce qu'ils ont sous les yeux, sans jugement, et avec trois postulats :

- on n'oppose pas public et privé, on parle de la formation ;
- il y a une complémentarité à organiser entre cette offre publique et privée ;
- et le refus de hiérarchiser les formations, entre celles adossées à la recherche et celles professionnalisantes : il faut juste dire aux gens ce qu'ils vont y trouver. »

Pour elle, cette nécessité s'impose pour un type de formation du privé. « Ce n'est pas pour les formations adossées à la recherche, où nous avons déjà un label, c'est le grade, de licence ou master. Cela fonctionne, que ce soit le processus d'évaluation, les critères, nous savons ce qu'il y a derrière. En revanche, pour les formations strictement professionnalisantes, il y a un trou dans la raquette ».

Critères, qui évalue, les conséquences d'une labellisation : questions qu'il reste à trancher

« Nous avons rencontré beaucoup de monde, et tous s'accordent sur le besoin de réguler, et de mettre un coup de projecteur sur le contenu de la bonne formation professionnalisante.

C'est la raison pour laquelle la ministre Sylvie Retailleau a annoncé en septembre le souhait de réfléchir à la création d'un label du MESR, pourquoi pas en collaboration avec le ministère du travail, mais surtout en complémentarité avec lui », indique la Dgesip.

Elle précise que « les arbitrages de la ministre ne sont pas encore rendus — je la rencontre la semaine prochaine à ce sujet; mais plusieurs sujets ont émergé des concertations ».

Les critères de l'équipe enseignante, de la gouvernance et de la transparence

« Sur les critères de qualité, nous voulons vérifier qu'il y a une équipe enseignante permanente, formée en majorité par des professionnels, pour éviter la juxtaposition de vacataires qui interviennent deux heures par an et ne savent pas dans quel projet pédagogique ils s'inscrivent.

Nous regarderons aussi s'il y a un accompagnement spécifique de l'étudiant, un cadre, une pédagogie. Il y a aussi le sujet de la part du distanciel dans la formation.

Puis, concernant l'établissement, il s'agira de vérifier qu'il a une gouvernance de la formation, un process qualité, une instance qui réfléchit au projet. Mais aussi qu'il se montre transparent, notamment sur les droits d'inscriptions. »

Évaluation : « Ne pas multiplier les critères, avoir cinq ou six familles de choses à regarder »

Interrogée pour savoir si la vie étudiante pourrait être un critère de qualité, Anne-Sophie Barthez répond : « *C'est évidemment un facteur de réussite. Mais attention à ne pas trop avoir de critères. Il faut mettre cinq ou six grandes familles de choses à regarder, et ensuite l'équipe d'évaluateurs regardent en détail. Il pourrait y avoir une famille sur l'accompagnement des étudiants, avec à l'intérieur la vie étudiante.* »

Évaluateur : « une équipe dédiée, avec des professionnels »

Sur la question de l'évaluateur, « ce qui est clair c'est que nous souhaitons une évaluation exigeante, mais pas une usine à gaz. Sur la question de qui, ça m'est égal tant que c'est agile. Est-ce qu'on le fait avec le ministère du travail, pourquoi pas ? Tout est sur la table. En revanche, il faudra une équipe dédiée, ça ne peut pas être les mêmes que ceux qui évaluent les licences, il faut de professionnels ».

La présence sur Parcoursup en discussion

« Sur les conséquences attachées à ce label, ce sont pour l'instant surtout des questions :

- Est-ce qu'une école qui a le label doit être sur Parcoursup ? J'entends des avis divergents sur le sujet, des écoles nous disent "on recrute différemment du fait de notre modèle économique". Mais il me semble que ce sera nécessaire.
- L'affichage des taux d'insertion professionnels : il est très important que toute formation labellisée affiche un taux d'insertion professionnelle sur le même modèle de calcul qu'à l'université pour éviter toute distorsion de concurrence.
- Quelle conséquence sur la possibilité d'attribuer des bourses sur critères sociaux ? Sur la mobilité internationale ? En termes d'accès à l'apprentissage ? »

Sur le sujet d'un label supplémentaire, elle indique que le sujet n'est pas tranché. « Malgré tout, il faut une carotte à la fin, sinon ce n'est que des embêtements ».

Modèle et faisabilité

« Si nous arrivons à lancer ce label, nous en ferons une communication remarquable, et remarquée par les jeunes et leurs familles. Pour eux, ce sera la possibilité de voir ce que signifie ce label en trois bullet points, et même chose pour le grade, ou le diplôme national. Car quel jeune sait ce que c'est une formation adossée à la recherche ? Il faut donc trouver le moyen de communiquer dans une manière simple, même si c'est réducteur », indique Anne-Sophie Barthez.

Elle ajoute qu'il y aura un modèle économique à trouver, « et dans lequel il ne serait pas absurde de poser la question de la contribution des écoles, comme le font la CTI ou la CEFDG ».

À la question de savoir sur quoi portera la labellisation, elle indique : « Ce qui est certain c'est qu'on ne labellisera pas un groupe. Reste à savoir si on labellisera l'école ou la formation, cela reste ouvert. Derrière cela pose la question de la faisabilité. Mais si ces critères sont exigeants, tout comme les conséquences de ce label, notamment la présence sur Parcoursup, je ne suis pas sûre que dès le départ on croule sous les demandes. C'est un peu ce qu'on a vu quand on a créé le grade de licence. »
